

ET SI ON PARLAIT DE NOTRE SYSTÈME DE RETRAITES OU QUELQUES VÉRITÉS BONNES À RAPPELER

Face à l'offensive du gouvernement il est nécessaire de redonner quelques éléments qui devraient permettre de mieux appréhender les principaux enjeux en matière de retraites.

La France a le meilleur système de retraite du monde :

Cette affirmation qui peut paraître étonnante correspond pourtant à la réalité. C'est en France que le temps passé à la retraite est le plus long et que le niveau des pensions par rapport aux revenus d'activité est le plus élevé. Ce n'est pas la CGT qui le dit, mais tous les organismes internationaux dont la Banque mondiale, le FMI, l'OCDE... Il est important de signaler que les réformes régressives de ces trente dernières années dans notre pays, qui sont la cause d'une importante dégradation, n'ont pas modifié ce classement mondial.

Est-ce que cela signifie que tout va bien ?

Non, il y a de très nombreux problèmes concernant l'avenir des retraites. Ils sont principalement dus au chômage, à la précarité et à la faiblesse des salaires. Autrement dit, pour une bonne carrière et de bons salaires, on a toutes les chances en France d'avoir une bonne retraite, même si cela devient de plus en plus difficile. Les écarts importants de pensions entre les femmes et les hommes sont directement liés à des écarts de salaires et de carrières, avec par exemple les congés parentaux et beaucoup plus de temps partiels pour les femmes. Notons que dans le système de retraite français, des dispositions solidaires permettent de relever, certes insuffisamment, le niveau des pensions les plus basses.

En réalité, pour les puissants de ce monde, il n'y a pas de place pour des retraites à la française : la France doit rentrer dans le rang.

Mais alors, quel est le problème ?

Pour ses détracteurs, le système de retraite français est trop « généreux ». Selon eux, il n'est pas normal que le niveau de vie des retraités soit proche de celui des actifs. Il devrait être inférieur, il devrait y avoir plus de retraités pauvres. Notons à ce sujet qu'une des réussites du système de retraite français, et pas des moindres, est que la France a le taux de pauvreté parmi les retraités le plus faible. Aujourd'hui, dans la plupart des pays d'Europe et au-delà, le nombre de retraités obligés de travailler pour se nourrir va crescendo, y compris dans les grandes puissances (Allemagne, Grande Bretagne, Japon, États-Unis...).

Mais pourquoi cette singularité française ?

Elle ne doit rien au hasard. N'en déplaise aux adeptes de la capitalisation et de l'individualisme à tout crin, si la France occupe le haut du classement, c'est parce que c'est dans ce pays, dans le cadre d'un système par répartition, qu'a été poussé le plus loin la socialisation par des cotisations sociales sur les richesses créées. Cette socialisation, cette mise en commun de ressources pour financer un certain nombre de droits sociaux a fait la preuve de son efficacité non seulement pour ses bénéficiaires, mais également sur le plan économique.

Nous sommes à la croisée des chemins, deux voies s'offrent à nous.

La première est de conforter et consolider la socialisation pour notamment améliorer les basses pensions, mieux revaloriser la totalité des pensions en se basant sur l'évolution du salaire moyen, ou bien encore relever le niveau de la réversion et supprimer les conditions de ressources du régime général. La Cgt propose qu'aucune pension ne soit inférieure au Smic pour une carrière complète.

L'autre voie, celle du renoncement, consiste en un retour en arrière considérable créant les conditions d'une baisse drastique des pensions, y compris les plus basses. C'est celle qu'appellent de leurs vœux la finance et le grand patronat et que Macron voudrait nous imposer.

Pour y parvenir, ils n'hésitent pas à utiliser les ficelles les plus grosses, comme par exemple les prétendues inégalités du montant des pensions entre privé et secteur public, alors qu'il a été démontré à de multiples reprises qu'à carrières et salaires identiques malgré des modes de calcul différents, les pensions entre les ressortissants de l'un ou de l'autre sont quasiment identiques.

Dans la même veine, le recours au principe apparemment équitable de « un euro cotisé donnera les mêmes prestations pour tout le monde » est un piège grossier qui suppose l'exclusion du système de retraite de toute redistribution et solidarité. Sur cette base, on pourrait supprimer par exemple la réversion.

Les retraités ne seraient pas concernés par le nouveau régime universel par points ?

Il y a aujourd'hui 17 millions de retraités. Il est clair qu'il serait pour le moins maladroit de la part du gouvernement de les inquiéter avec cette nouvelle réforme. Mais selon la citation bien connue que « les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent », les retraités, tout comme les actifs, auraient à subir les conséquences désastreuses de la réforme voulue par Macron et consorts.

La raison en est simple, le but de la réforme est de baisser toutes les pensions (pas seulement les pensions des futurs retraités).

La première étape serait de convertir les pensions déjà liquidées en points (rien de plus simple). Ce qui dicterait ensuite l'évolution des pensions serait la valeur de service du point (comme

c'est déjà le cas dans les régimes complémentaires du privé), laquelle résulterait de l'application d'un algorithme intégrant la situation économique du moment, les prévisions et projections (évolutions de la croissance, du chômage), la démographie (taux de fécondité, espérance de vie...), etc. En termes de complexité, on serait servi et il serait surtout très facile d'obtenir une baisse de la valeur du point et par voie de conséquence une baisse des pensions. Plus personne ne serait responsable de la baisse des pensions, la technique et l'algorithme seraient les seuls coupables.

Règle d'or pour bien vivre sa retraite :

Dans le système de retraite français, les cotisations du moment sont reversées immédiatement sous forme de pensions. Ce sont donc les actifs d'aujourd'hui qui sont les garants du versement de nos pensions. Notre intérêt bien compris de pensionnés est qu'ils soient bien traités, c'est-à-dire qu'ils soient bien payés, bénéficient d'un emploi stable et qu'on leur garantisse le jour venu une bonne retraite. Tout écart par rapport à ces exigences ne peut avoir que des conséquences négatives pour notre condition de retraités.

La retraite est avant toute chose une affaire de choix de société, donc de choix politique.

L'argent des retraites :

Aujourd'hui, le montant de la totalité des pensions, perçues par 17 millions de retraité (16 en métropole, 1 hors métropole) est de l'ordre de 330 milliards d'euros. Pour comparaison, les revenus financiers des entreprises sont au même niveau, mais ils profitent à quelques milliers de personnes. Il faut donc faire un choix entre l'intérêt du plus grand nombre ou celui de quelques privilégiés.

Être syndiqué à la retraite, c'est avoir des liens très forts avec les actifs.

POUR DÉFENDRE MES REVENDICATIONS

• Mon pouvoir d'achat • Ma retraite • Ma santé • Mes besoins quotidiens

➤ **J'adhère à la CGT**

Nom ➤ Prénom ➤

Adresse ➤

Code postal ➤ Ville ➤

Branche professionnelle d'origine ➤

Mail ➤ Tél. ➤

Bulletin à retourner à l'UCR-CGT - 263, rue de Paris - 93515 Montreuil cedex ou à remettre à un(e) militant(e) Cgt de votre connaissance

Informatique et liberté : En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toutes informations vous concernant. Ces informations pourront être cédées à des organismes extérieurs, sauf si vous cochez la case ci-contre